

## ***Le co-fondateur de la plateforme Criminocorpus<sup>1</sup>.***

**Marc Renneville, directeur de recherche au CNRS,  
directeur du Centre pour les humanités numériques  
et l'histoire de la justice**

L'œuvre scientifique de Jean-Claude Farcy s'inscrit dans une méthodologie exigeante, cherchant à combiner des données quantitatives et une fine analyse des acteurs sociaux et de la trajectoire des individus. En 2003, il a rejoint un programme de recherche que je dirigeais sur les sciences de l'homme, les traditions judiciaires et les politiques pénales à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce projet visait la création d'un site portail sur l'histoire des crimes et des peines comprenant une bibliothèque virtuelle, des instruments de recherches et des expositions. Le site web entendait être un service pour la communauté scientifique, mais aussi pour les praticiens du champ criminologique et, au-delà de ces publics, il visait à susciter l'intérêt des non-spécialistes. Sans doute ce positionnement a-t-il attiré notre collègue dans ce projet peu académique au regard des publics visés et ambitieux – sinon aventureux – au regard des moyens existants, encore limités. Il est alors un chercheur confirmé, qui apporte au projet sa monumentale bibliographie d'histoire de la justice, réalisée plus de dix ans plus tôt, fin 1992, un an seulement après le précieux *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires (1800-1958)*. Riche de 68 828 références, cette bibliographie n'a trouvé depuis cette date aucune bibliothèque pour prendre le relais de son actualisation. C'est dire l'ampleur de la tâche accomplie.

Le site portail fut mis en ligne avec les articles des chercheurs, l'intégralité de la revue étudiée (*Archives de l'anthropologie criminelle*) et la bibliographie d'histoire de la justice. Le rapport final suggérait, dans les perspectives, d'entreprendre la numérisation de la *Gazette des Tribunaux*, une suggestion de notre collègue, réalisée par l'École nationale d'administration pénitentiaire et l'École nationale de la magistrature de 2011 à 2014 avec l'appui de la BnF. Jean-Claude Farcy avait également proposé dès 2003, lors de la première réunion d'équipe, que le site vive par son actualité scientifique et que l'on puisse notamment y tenir des journées d'études virtuelles, en « distanciel », dirait-on aujourd'hui. De même souhaitait-il dépasser une restitution des travaux limitée à la seule communauté scientifique Ancien professeur au lycée Marceau de Chartres, contributeur régulier de dossiers pédagogiques, conférencier volontaire pour des formations universitaires, professionnelles comme pour des interventions publiques, notre collègue savait la nécessité de passer

---

<sup>1</sup> Ce texte constitue un extrait remanié de **Frédéric Chauvaud et Marc Renneville**, « Jean-Claude Farcy (1945-2020) et l'histoire contemporaine de la justice », *Criminocorpus*, 25 septembre 2020, <http://journals.openedition.org/criminocorpus/7678>

l'histoire, sans jamais transiger sur la qualité de son discours et de sa méthode. C'est certainement cette volonté de transmettre sans paraître qui l'a incité à accepter ma proposition de concevoir ensemble la première exposition virtuelle de *Criminocorpus*, une opération totalement pionnière au regard des contraintes techniques et institutionnelles. Comme 2006 serait l'année de célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France, notre collègue propose de retenir ce sujet. « La peine de mort en France (1789-1981) » est restée une référence pour les expositions suivantes, d'autant qu'elle était accompagnée d'un ensemble de documents complémentaires consultables à partir de certaines vues, et d'un corpus documentaire constitué par la transcription annotée de l'intégralité des trois grands débats parlementaires sur la peine de mort (1791, 1908 et 1981).

Jean-Claude Farcy n'a de cesse ensuite de soutenir l'essor de *Criminocorpus*. Il en suit tous les déploiements techniques et participe à toutes les réflexions relatives à l'organisation des contenus du site et de ses rubriques. De 2008 à 2011, il est rédacteur en chef de la revue hypermedia *Criminocorpus*, lancée en 2006. Durant son mandat sont publiés les dossiers thématiques sur les « Figures de faux-monnayeurs du Moyen Âge à nos jours » (dir. Olivier Caporossi) et « Musique et justice » (dir. Joann Élard et Sophie Victorien), les actes des journées internationales de la direction de l'administration pénitentiaire sur les aménagements des peines privatives de liberté, ainsi que le dossier « justice des mineurs ». En 2013, notre collègue publie sur *Criminocorpus* le corpus du Code civil (1804-2004) constitué avec Alain Wyffels dans le cadre d'une Convention de recherche pour le GIP Mission de Recherche Droit et Justice.

Libéré d'une responsabilité de rédacteur en chef qu'il ne souhaitait pas accaparer, Jean-Claude Farcy propose en 2016, avec Laurence Guignard, une belle étude portant sur le développement de la détention administrative dans l'établissement de Bicêtre (1813-1851) et le profil des détenus administratifs de l'asile. L'ensemble est décliné en plusieurs volets : un article publié dans la revue, la numérisation du registre par les AD du Val-de-Marne, une base de données et une exposition mises en ligne dans le site devenu musée.

Il apparaît ainsi très clairement, à l'heure du bilan, que Jean-Claude Farcy doit être considéré comme le co-fondateur du projet *Criminocorpus*. Il a mis sa notoriété scientifique dans la balance et, plus encore, sa puissance de travail et son amical soutien. Sans son implication sans faille, l'aventure se serait terminée, au premier virage en côte, en sortie de route et je peux dire aujourd'hui combien son soutien m'a porté et motivé pour pérenniser ce service numérique dédié à la communauté scientifique. Notre rapprochement fut basé sur un objet scientifique partagé. Le jardinage aussi, peut-être... Mais restons « scientifique ». Jean-Claude

Farcy adhéraît sans réserve à la politique éditoriale de *Criminocorpus*, mais son engagement tenait aussi certainement à sa technophilie, et je ne crois pas trahir l'ami perdu en lui donnant la parole par la citation d'un bref extrait de notre correspondance privée, le 22 juin 2011, dans lequel il livrait le « plaisir pris à travailler aux premiers pas de *Criminocorpus* » ajoutant, dans son style bien personnel où s'affirmait ses valeurs et une pointe critique d'autodérision « [...] comme vieux rationaliste et dévot du progrès, je suis fasciné par les techniques nouvelles (il m'arrive souvent de regretter de n'avoir pas choisi la voie scientifique après la première) [...] ».